Date de dépôt : 21 août 2019

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la pétition pour faciliter le stationnement des vélos au cycle d'orientation de Sécheron

Mesdames et Messieurs les députés,

En date du 27 avril 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

Considérant que :

- le vélo est un moyen de transport particulièrement respectueux de l'environnement qui permet à ses utilisateurs de pratiquer un exercice physique bénéfique pour leur santé;
- l'Etat de Genève a manifesté à de nombreuses reprises sa volonté de favoriser la mobilité douce de son personnel, comme en témoignent notamment le plan de mesures MultiMobilité 2014-2020 et la participation financière octroyée aux collaborateurs détenant un abonnement pour les transports en commun;
- le stationnement « sauvage » auquel les cyclistes de l'établissement sont aujourd'hui contraints représente une entrave quotidienne à la circulation des piétons et des véhicules de livraison, ainsi qu'à l'entretien des espaces verts;
- la présence de supports auxquels sécuriser les vélos permet d'empêcher des chutes régulières qui ont déjà engendré des frais de réparation importants pour certains propriétaires. Ces dommages s'ajoutent aux vols de vélos constatés ces dernières années dans l'enceinte de l'école;
- le cycle d'orientation de Sécheron fait figure d'exception parmi les établissements scolaires genevois en termes d'infrastructures permettant aux collaborateurs de stationner leurs vélos;

P 2026-B 2/2

 en la matière, aucune des demandes réitérées depuis de nombreuses années dans notre école n'a abouti.

les membres du personnel du cycle d'orientation de Sécheron soussignés demandent au Grand Conseil de :

prendre les mesures nécessaires à la mise en place rapide d'une solution en matière de stationnement des vélos des collaborateurs du cycle d'orientation de Sécheron, en concertation avec les usagers concernés.

N.B. 80 signatures
Association des maîtres et maîtresses
du cycle de Sécheron (AMSE)
1-3, avenue Blanc
1202 Genève

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat encourage la mobilité douce, et notamment les déplacements en deux-roues et deux-roues électriques. Le déploiement de couverts et/ou de dispositifs d'accrochage des vélos à l'attention des élèves et du personnel est réalisé selon les opportunités et les demandes, car la situation dans les établissements scolaires n'est pas homogène, tout comme les besoins.

Le projet pour la création de places de vélos au cycle d'orientation de Sécheron a été étudié puis soumis pour validation à la direction d'école; il sera réalisé d'ici fin 2019.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière : Michèle RIGHETTI Le président : Antonio HODGERS